



Information aux familles pour l'inscription en section européenne histoire-géographie anglais en 2^{nde}



Cité scolaire de Nérac
Collège Henri de Navarre /
Lycée George Sand

F. BOURLANGES
Proviseur

F. DELAIR
Principal Adjoint

B. BELLAMY
Adjointe Gestionnaire

Téléphone :
05.53.65.09.57

Courriel :
Ce.0470028a@ac-
bordeaux.fr

Adresse :
Boulevard Pierre de
Coubertin - 47600 NERAC

Madame, Monsieur,

À la rentrée 2022, 25 places seront disponibles dans cette section, dont les élèves seront répartis sur deux classes de 2^{nde} différentes. Cette option équivaut de 1h à 2h de plus, dans l'emploi du temps d'un élève de Lycée.

L'inscription se fait pour les 3 années de lycée, et permet en Terminale de passer gratuitement la certification Cambridge, et de présenter un oral de 20 minutes afin d'obtenir la mention européenne au Baccalauréat, reconnue dans l'ensemble de l'Union européenne.

Devant le nombre de candidatures, l'équipe enseignante demande aux élèves intéressés de fournir les documents suivants :

- **Une demande écrite** (en anglais ou en français) **motivée** du candidat à l'entrée en section européenne en 2^{nde} au Lycée George Sand, mentionnant les nom(s), prénom(s) et établissement d'origine de l'élève.
- **Deux bulletins scolaires** : soit un de 4^e (3^e trimestre ou 2^e semestre) et un de 3^e (1^{er} semestre), soit deux de 3^e (1^{er} et 2^e trimestre) selon les établissements.

Ces documents sont à envoyer ou à fournir au lycée George Sand **avant le vendredi 3 juin 2022 date impérative**.

L'élève devra se présenter au lycée George Sand le **mercredi 22 juin 2022 à partir de 13h30 pour passer un entretien de 5 minutes** devant un professeur d'anglais et un professeur d'histoire géographie. Une heure précise de passage lui sera communiquée ultérieurement.

Vous trouverez au verso de ce courrier la grille d'évaluation des candidatures permettant de constituer le groupe de 2^{nde} section européenne.

L'inscription définitive se fera en même temps que l'inscription générale dans l'établissement, les familles seront informées de la décision du lycée directement par courrier avec la notification d'affectation.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie de croire, en mes sincères salutations.

Le Proviseur,
F. BOURLANGES



**Critères de sélection des élèves pour l'entrée en Section Européenne ANGLAIS
En classe de 2nde**

NOM : **Prénom :** **Établissement d'origine :**

Évaluation réalisée à partir des bulletins de 3^{ème}

Critère n°1 : niveau de langue

/7 pts

- Moyenne de 3^{ème} supérieure ou égale à 13/20 (une moyenne inférieure mettrait l'élève en difficulté si l'on tient compte des exigences de la classe de seconde et des différences pédagogiques qui peuvent exister entre collège et lycée, notamment en ce qui concerne l'autonomie et l'apprentissage des connaissances)
 - De 13 à 15/20 : l'élève obtiendra 2 pts
 - De 16 à 17/20 : l'élève obtiendra 4 pts
 - De 18 à 20/20 : l'élève obtiendra 7 pts
- Il conviendra de porter une attention particulière aux composantes de la moyenne, si indiquées (écrit/ oral/ production/ compréhension/ verbes irréguliers ou interrogations de vocabulaire)

Critère n°2 : investissement à l'oral

/6 pts

- Il conviendra de regarder d'abord les appréciations concernant la langue anglaise puis l'histoire-géographie et enfin, les autres matières, de manière générale.
- La participation à l'oral doit être régulière, spontanée, non forcée (la section européenne est basée en grande partie sur les compétences orales, de communication et compréhension)
 - 1 pt si les professeurs signalent une absence de participation, toutes matières confondues
 - 3 pts si elle irrégulière et/ou forcée
 - 4 pts si elle est mentionnée régulièrement
 - 6 pts si l'élève fait preuve d'autonomie, d'aisance et de spontanéité

Critère n°3 : comportement et sérieux toutes matières confondues

/3 pts

- Notre travail est souvent basé sur des projets et autres travaux de groupe, les bulletins des élèves ne doivent donc pas comporter de remarques concernant un manque d'investissement, de participation ou bien signalant que l'élève est perturbateur.
- De même, il est important que les travaux soient rendus, que l'élève ne cible pas ses absences (cf. devoirs). Le « curseur » part à 3 pts. Chaque remarque négative dans une des matières fera perdre 0,5 ou 1 pt.

Critère n°4 : intérêt / motivation / ouverture d'esprit

/4 pts

- Il conviendra de regarder les moyennes et appréciations en histoire-géographie qui nous semblent un bon indicateur pour ce critère.
 - Niveau supérieur ou égal à 13/20 exigé
 - De 13 à 16/20 : l'élève obtiendra 2 pts
 - De 17 à 20/20 : l'élève obtiendra 4 pts

Évaluation réalisée à partir de l'entretien oral du 22 juin 2022

Critère n°5 : Expression orale en interaction

/15 pts

- Présentation et motivation pour intégrer la section européenne durée 2 minutes /5pts
- Conversation guidée d'une durée de 3 minutes /10pts

Classement et résultat après délibération de la Commission de sélection

/ 35 pts

- Candidature retenue
- Candidature non retenue

Commission de sélection réunie le :

Signature du Président de la Commission :